

Certaines références adressées au BAPE projet Horne 5 quant aux violences faites aux femmes dans le secteur minier.

Voici quelques extraits d'articles qui parlent de la violence faite aux femmes liée au monde minier (touchant soit les travailleuses, soit les femmes de la communauté).

À Rouyn-Noranda, notre organisme, le centre Entre-Femmes, de même que les autres organismes femmes, nous entendons particulièrement parler d'agressions envers les femmes dans certaines situations, telles lors d'arrivée massive d'hommes de l'extérieur lors des « shot down » de la Fonderie Horne. Voici un exemple de témoignage : « Quand c'est le shot down, je ne vais pas au Cabaret (Cabaret de la dernière chance est un bar du quartier Notre-Dame) car on se fait trop harceler... » Par ces témoignages qu'on entend, on peut craindre facilement les impacts lors de la construction d'Horne 5 avec le besoin de 900 travailleurs (sûrement pas tous de Rouyn-Noranda).

D'autre part, voici un exemple qui concerne les agressions faites aux travailleuses au sein de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue :

« Les agressions à caractère sexuel demeurent un enjeu bien présent dans l'industrie minière. Des femmes qui travaillent dans le milieu ou qui y sont liées rapportent que de tels actes continuent de se produire, et qu'ils restent parfois impunis. La semaine dernière, nous apprenions que deux employées de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ont dit avoir été victimes de gestes à caractères sexuels par Bryan Coates, l'un des dirigeants les plus connus de l'industrie minière au Québec. Ces événements ne sont pas un cas d'exception... ».

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1883432/agressions-mines-femmes-denonciation-me-too#:~:text=Les%20agressions%20%C3%A0%20caract%C3%A8re%20sexuel>

Une grande partie de la documentation sur le sujet touche particulièrement les femmes autochtones vivant dans les communautés où nous retrouvons les « camps d'hommes ». Voici quelques articles :

Rapport du Comité permanent de la condition féminine (2021) : Ce rapport parlementaire canadien met en lumière les effets disproportionnés des projets d'extraction des ressources sur les femmes, en particulier les femmes autochtones. Des témoignages montrent que les régions où se trouvent des projets miniers voient souvent une augmentation des agressions sexuelles et des violences conjugales.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00004-fra.htm>

Perspectives on community health issues and the mining boom–bust cycle

Janis A.Shandro ^{a,n}, MarcelloM.Veiga ^{a,1}, JeanShoveller ^{b,2}, MalcolmScoble ^{a,3}, MiekeKoehoorn ^{b,4}

[shandro-2010-mining-boom-bust.pdf](#)

Résumé : La santé des communautés minières devient une priorité pour l'industrie minière, les gouvernements et les chercheurs. Cet article décrit une étude qualitative

exploratoire sur les problèmes de santé communautaire et les activités minières (associées au cycle de boom et de récession minière) du point de vue des prestataires de services de santé et sociaux dans la communauté minière de charbon de Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, au nord du Canada. Les prestataires de services de santé et sociaux signalent une augmentation des grossesses, des infections sexuellement transmissibles et des blessures liées aux mines pendant les périodes de forte activité minière. Pendant les périodes de récession, des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété ont été signalés. Les problèmes de santé communautaire généraux, présents à la fois pendant les périodes de boom et de récession, incluent les charges sur les services de santé et sociaux, le stress familial, la violence envers les femmes et les problèmes de dépendance. Cet article conclut en fournissant des recommandations sur la manière dont l'industrie peut améliorer la santé communautaire, formulées par ce groupe de parties prenantes important. Points forts de la recherche ► Nous avons étudié les problèmes de santé des communautés minières en utilisant des méthodes de recherche qualitative. ► Les participants signalent une augmentation des grossesses, des infections sexuellement transmissibles et des blessures. ► Ils décrivent également des problèmes de santé mentale et de dépendance, du stress familial et de la violence envers les femmes. ► Les services de santé et sociaux ont également été mis à rude épreuve. ► Nous concluons qu'une approche intégrée est nécessaire pour aborder la santé des communautés minières.

Unsustainable International Law: Transnational Resource Extraction and Violence Against Women

[Simons-UnsustainableInternationalLaw.pdf](#)

L'article intitulé "Unsustainable International Law: Transnational Resource Extraction and Violence Against Women" explore les liens entre l'extraction transnationale des ressources et la violence sexuelle contre les femmes, en particulier dans le contexte des relations Nord-Sud. Il met en lumière comment les activités extractives transnationales exacerbent les violences sexuelles et les inégalités de genre, souvent en raison de la faiblesse des régulations internationales et de la complicité des États. L'auteure, Penelope Simons, argumente que le droit international actuel est insuffisant pour protéger les femmes contre ces violences et propose des réformes pour renforcer la responsabilité des entreprises et des États impliqués dans l'extraction des ressources.

Et informations quant aux travailleuses dans l'industrie minière :

<https://www.responsibleminingfoundation.org/fr/media/les-femmes-dans-lindustrie-mini%C3%A8re/#:~:text=L%E2%80%99environnement%20des%20mines%20souterraines>

Selon les estimations, les femmes occupent environ 10% des emplois dans les grandes entreprises du secteur minier. Les préjugés sexistes et la discrimination dans les pratiques d'embauche y contribuent, de même que les horaires de 2 travail qui interfèrent avec les responsabilités familiales et créent un isolement social, rendant le travail minier peu attrayant pour de nombreuses femmes.

L'environnement des mines souterraines confiné et faiblement éclairé les rend particulièrement dangereuses pour les femmes, avec un risque accru de harcèlement et de violence. Une étude réalisée au Canada, par exemple, a révélé que près de 40% des femmes travaillant dans des mines ont déclaré avoir été victimes de harcèlement au cours des cinq dernières années.

Les résultats du RMI 2018 montrent que plus de 75% des entreprises évaluées ne sont pas en mesure de démontrer qu'elles disposent de systèmes en place pour garantir la fourniture d'équipements de protection individuelle adaptés pour leurs travailleuses. Et alors que beaucoup ont des politiques en place pour prévenir le harcèlement sexuel, 75% des entreprises ne montrent aucune preuve de mesures systématiques pour effectivement prévenir le harcèlement des travailleuses.